

BOURSES D'EXCELLENCE EIFFEL DOCTORAT 2023/2024

DATE LIMITE DE DÉPÔT 05 DECEMBRE 2022

Le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères lance en octobre 2022 l'appel d'offres EIFFEL session 2023/2024, un programme de bourses d'excellence à destination des meilleurs étudiants internationaux.

Le dispositif EIFFEL permet de financer :

Une mobilité maximale de 18 mois dans le cadre d'une **co-tutelle** ou **co-direction internationale (1^{ère} inscription)**.

Montant :

Les boursiers Eiffel perçoivent une allocation mensuelle d'un montant de 1.700 €, à laquelle s'ajoute la prise en charge directe de plusieurs prestations : Transport international, transport national, assurance, recherche de logement, activités culturelles etc.

Les frais de scolarité ne sont pas pris en charge par le programme Eiffel.

Début du séjour

Le début du séjour doit se faire entre le 1er septembre et le 31 décembre de l'année d'attribution de la bourse.

Le séjour est financé par la bourse seulement pour les périodes qui se déroulent en France, sauf dans certains cas pour les périodes de stages ou d'échanges, (consulter la réglementation de la bourse Eiffel : <https://www.campusfrance.org/fr/droits-et-obligations-du-boursier-eiffel>).





Domaines d'études :

- Pour les sciences et techniques :
 - Biologie et santé
 - Transition écologique
 - Mathématiques et numérique
 - Sciences de l'ingénierie

- Pour les sciences humaines et sociales :
 - Histoire, langue et civilisation française
 - Droit et sciences politiques
 - Economie Gestion

Procédure de dépôt des candidatures :

Etape 1 : avant toute proposition de candidature, merci de vérifier les conditions d'éligibilité :

-  Etre en doctorat dans le cadre d'une **co-tutelle** ou **co-direction internationale** de thèse avec un établissement d'enseignement supérieur partenaire à l'international.
La convention de co-tutelle ou l'attestation de co-direction doit obligatoirement être signée par toutes les parties lors du dépôt du dossier.
-  Nationalité: ce programme est réservé aux candidats de nationalité étrangère. Les candidats binationaux, dont l'une des nationalités est française, ne sont pas éligibles.
-  Les candidats doivent être âgé de 30 ans au plus lors de la campagne de candidature ; c'est-à-dire nés après mars 1992.
-  Les étudiants bénéficiant déjà d'une bourse du gouvernement français au titre d'un autre programme au moment du dépôt de candidature ne sont pas éligibles, même s'il s'agit d'une bourse de couverture sociale.



Les candidatures refusées au cours d'une précédente sélection ne peuvent pas être représentées, même en cas de changement de domaine d'études ou d'établissement d'accueil.

Etape 2 : il appartient au candidat de contacter au plus tôt le directeur de thèse à l'Unistra afin de vérifier avec lui l'éligibilité et la cohérence du projet.

Etape 3 : si le directeur de thèse considère que la candidature est admissible et si les conditions d'éligibilité sont remplies, le candidat prend contact avec le Pôle international du Collège doctoral afin d'obtenir l'accès au dossier en ligne : h.eriksson@unistra.fr

Etape 4 : liste des pièces à joindre au dossier en ligne :

Joindre chaque élément dans un pdf distinct (1 pdf par type de justificatif) en suivant les consignes indiquées pour le nom et la taille du fichier. Merci de prendre en compte la qualité et la netteté des documents pour étude.

- La **PHOTOCOPIE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ** contenant les informations : nom, prénom, date de naissance.
- Le **CURRICULUM VITAE** du (de la) candidat(e), rédigé en français ou en anglais, sur une ou deux pages précisant le parcours académique et les expériences professionnelles le cas échéant.
- Les **DIPLÔMES ET CLASSEMENT** : copie des derniers diplômes obtenus avec indication de la date, de la spécialité, des mentions et tout autre document attestant de l'excellence, de la performance du candidat
- Le **CERTIFICAT OU DIPLÔME DE LANGUE** (le cas échéant).
- Les **RELEVÉS DE NOTES** des trois dernières années faisant référence à un parcours académique réalisé aussi bien en France qu'à l'étranger.
- Le **PROJET PROFESSIONNEL** du (de la) candidat, rédigé en français ou, à défaut, en anglais, sur une ou deux pages. Cette présentation pourra être éventuellement étayée par un avis de personnes extérieures à l'établissement, par exemple d'une entreprise.
- Une présentation du **PROJET DE THESE**, rédigé en français ou en anglais (1 et 5 pages). Ce document doit exposer avec précision le sujet de la thèse, les objectifs et les hypothèses de recherche – le caractère novateur, l'impact et les bénéfices du projet.
- Le **PLAN DE FINANCEMENT** global de la thèse
- La **CONVENTION DE CO-TUTELLE ou l'ATTESTATION DE CO-DIRECTION** signée par les parties françaises et étrangères incluant le calendrier de l'alternance des séjours en cas de fractionnement.
- Les **AVIS** du directeur de thèse, directeur de l'unité de recherche et directeur de l'école doctorale DE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG devront figurer dans le dossier en ligne.

Etape 5 : une pré-sélection est ensuite effectuée à l'Université de Strasbourg parmi les meilleurs étudiants que l'université souhaite accueillir.

Etape 6 : la validation et l'envoi des dossiers à Campus France est assuré par le Pôle international du Collège doctoral **exclusivement**.

Etape 7 : les résultats sont annoncés aux candidats et à leurs directeurs de thèse durant la semaine du 3 avril 2023.

Calendrier : le dossier de candidature complet devra être déposé en ligne **le lundi 05 décembre 2022 au plus tard**. Cette date est différente de celle indiquée sur le site de Campus France pour permettre la préparation des dossiers sélectionnés.

Pour toute question, veuillez contacter :

Mme Hanna ERIKSSON

Collège doctoral, Pôle International

h.eriksson@unistra.fr